Le Courrier des Opelousas

Vol. XIX. Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 24 Aout 1872. **No. 50.**

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, :: .. 24 AOUT, 1872.

Nominations Democratiques.

POUR PRESIDENT,

Horace Greeley.

POUR VICE-PRESIDENT,

B. GRATZ BROWN.

Ticket Democrate-Reformiste d'Etat.

Pour Gouverneur,
JOHN McENERY, de Ouachita.

Pour Lieutenant-Gouverneur,
B. F. JONAS, d'Orléans.

Pour Secretaire d'Etat.
A. D. LAFARGUE. des Avoyelles.

Pour Auditeur,
DANIEL DENNETT, de Ste. Marie.

Pour Avocat-General,
H. N, OGDEN, d'Orléans,

Surintendant de l'Education Publique,
ROBT. M. LUSHER, d'Orléans.

Pour le Congres, pour l'Etat entier,
J. B. EUSTIS, d'Orléans.

HOMICIDE.—Dimanche dernier, vers 10 heures du matin, M. Wm. D. Trainor, un jeune homme de 20 à 21 ans, fils de M. F. Trainor, de Washington, se rendit au magasin de M. A. Millspaugh, dans l'intention de demander à ce dernier une explication relativement à certaines rumeurs dont sa réputation avait à souffrir. L'explication ayant pris une tournure excitée, une querelle s'en est suivie, et 6 ou 7 coups de pistolets ont été échangés. Une balle de M. Millspaugh a atteint le jeune Trainor en pleine poitrine et l'infortuné ost allé tomber quelques pas plus loin, où il a expiré instantanément.

M. Millspaugh s'est constitué prisonnier, et après un examen de l'affaire pardevant le juge de District, l'Hon. J. E. King, l'accusé a été acquitté.

La Democratie n'est pas encore morte.

Après avoir élu une Législature Démocrate dans la Caroline du Nord, il paraît que la démocratie a donné d'autres signes de vie.

A une élection municipale qui a eu lieu récemment à Louisville, Kentucky, les libéraux et un certain nombre de soi disant démocrates comme nous en connaissons, se sont coalisés et ont formé un ticket opposé au ticket régulier de la démocratie, et ils l'ont baptisé "le ticket des citoyens." Eh bien! les démocrates l'ont emporté d'emblée sur leurs adversaires réunis.

Aux élections municipales de Memphis, Tennessee, ces diables de Démocrates ont également élu leur ticket.

Comme il meurt difficilement, n'est-ce pas, ce parti démocrate?

Les whigs, les abolitionistes, les free-soilers, les know-nothings, et en définitive les radicaux ont tour à tour, depuis plus de vingt-cinq ans, fait tous leurs efforts pour le tuer; mais ne pouvant réussir, ils ont usé de la persuasion pour l'encourager à mourir de sa belle mort; mais ici non plus il ne veut pas mourir. Les Républicains Nationaux de Grant aidés des Libéraux de Warmoth sont ligués aujourd'hui, dans notre Etat, dans le but de parvenir aux fins que tous les partis plus haut mentionnés n'ont pu atteindre, et nous prédisons le même résultat pour Novembre.

Le College St. Charles.

L'examen annuel au Collège du Grand Côteau, Samedi dernier, avait amené dans ses vastes bâtiments, une foule comme on n'avait peut-être jamais vue là en pareille occasion. Au moins mille personnes circulaient sur les lieux ou écoutaient les pièces dramatiques que représentaient les élèves, et l'excellente musique du jeune orchestre si bien dirigé par George Albert, le musicien accompli, estimé des professeurs et aimé des élèves.

Ce Collège, qui est un des meilleurs, sinon le premier de l'Etat, est très encouragé, ça va sans dire, aussi les professeurs redoublent-ils d'efforts pour pousser rapidement les élèves dans leurs classes et y réussissent-ils pleinement.—Et nous avons entendu beaucoup de personnes affirmer qu'avec le président, M. Roduit, la Faculté du Collège est aujourd'hui organisée comme elle ne l'a jamais été.

Depuis plusieurs années les élèves augmentent toujours, ce qui prouve que cette institution a acquis une réputation étendue et méritée.

UNE NOUVELLE COMPAGNIE DE POMPIERS.—En se référant aux procédures du Conseil de Ville, dans notre partie anglaise, le lecteur verra que le Conseil a accordé la vieille pompe à incendie à certains citoyens de couleur de notre ville, desireux de former une compagnie à eux, avec une appropriation de cinquante piastres pour l'achat de tuyaux etc.

L'intérêt manifesté par la population de couleur dans cette circonstance et la manière louable dont elle s'est conduite dans l'incendie du 15 de ce mois, fait espérer que lorsque cette compagnie sera organisée, elle servira comme auxiliaire puissant en cas d'incendie.

On lit dans le *Journal* du 17:

Eh bien! la Convention Libérale s'est réunie, a nommé un ticket d'Etat, et le nom du gouverneur Warmoth n'est pas dedans..... Que deviennent les prédictions du Courrier et des autres journaux de la même trempe? Ils ont essayé de prouver, depuis l'inauguration du parti libéral, que le gouverneur Warmoth serait le candidat de ce parti pour Gouverneur.....

La réponse est facile. La Convention Libérale semble avoir pensé que M. Warmoth méritait de plus hautes destinées, et elle a adopté *à l'unanimité*, et au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, dit l'organe de Warmoth, la résolution suivante, que nous nous plaisons à traduire pour l'édification du Journal et nos lecteurs en général:

Résolu, qu'appréciant la bonne foi et l'abnégation qui ont caractérisé la conduite de Son Excellence H. C. Warmoth dans ses relations avec le parti Libéral, et comme témoignage de nos bons sentimens à son égard, nous le recommandons aux membres du parti libéral qui doivent composer la prochaine Législature, pour la position de Sénateur de la Louisiane au Congrès."

☞Un spectacle assez rare a été offert gratuitement aux habitants de notre ville, il y a quelques jours. M. W. O. Posey faisait transporter une petite bâtisse en bois de la rue Main à la rue North, une distance de cinq ilets, à peu près, sur un terrain qu'il vient d'y établir. La bâtisse était suspendue entre quatre paires de rones de wagon, et quatre paires de mulets l'avaient ainsi transportée sans encombre sérieuse jusque sur les lieux, quand, par un faux coup de barre, comme dirait le marin, le Marshal-Directeur a jetté tout le bataclan contre un vieux chicot d'arbre solide et isolé, et la bâtisse s'est affaissée sur elle-même et présente aujourd'hui l'aspect d'un caranero estropié qui étend les ailes.

Ce *mistake* du grand Marshal d'occasion lui coûtera probablement une centaine de piastres de frais.

Messieurs McEnery, Jonas, Ellis et Hunt se rendront dans différentes paroisses de l'Etat, à différentes époques, pour y faire des discours en faveur de la candidature de Greeley et Brown et la liste de fusion des démocrates et des réformistes. Voici les noms des villages et des paroisses où se tiendront ces assemblées, et la date choisie par les orateurs dont nous avons parlé ci-dessus pour chacune d'elles.

Farmerville,	24	août.
Vernon,	26	"
Arcadia,	27	"
Homer,	28	"
Minden,	29	"
Bellevue,	30	"
Shreveport,	31	"
Mansfield,	2	septembre.
Coushatta,	4	"
Natchitoches,	6	"
Colfax,	9	"
Alexandrie,	11	"
Marksville,	13	"
Opelousas,	16	"
Vermillionville,	17	"
St. Martinsville,	18	"
Abbeville,	19	"
Nlle. Ibérie,	20	"
Eranklin,	21	"
Houma,	23	"
Thibodaux,	24	"
Bâton-Rouge,	30	"
Bayou Sara,	2	octobre.
Tallula,	7	"
Floyd,	9	"
Bastrop,	11	"
Monroe,	12	"
Rayville,	14	"
Winnsboro,	15	"
Columbia,	16	"
Winfield,	18	"
Harrisonburg,	20	"

OPELOUSAS 13 Aout 1872.

A l'éditeur du Journal des Opelousas.

Ayant vu dans le Picayune du 7 courant, une communication copiée du Farmersville Record, dans laquelle il est dit que MM. Barrow, Tatman et Schumaker ont signé un reçu de $14,000 pour les membres démocratiques de la Chambre des Représentants dont les noms suivent, savoir: Pont, Tatman, Hyams, Killen, Bickham, Barrow, Barker, Baker, Llambias, Ellis, Thompson, Stinson, Chachéré et Schumaker, pour un vote acheté (bribe) de $1,000 à chacun, dans la question du bill des levées, en 1871, je saisis cette occasion pour contredire cette accusation en tant qué cela me concerne.

C. D. TATMAN.

AVIS.

NLLE.-ORLEANS 13 Aout 1872.

A l'éditeur du Picayune.

Mon attention a été appelée à un article du Col. Morrison, contenu dans le Farmersville Record et reprodnit par votre journal, dans lequel article le Col. Morrison dit que M. Chas. T. Howard lui a exhibé un prétendu reçu signé de MM. Barrow, Tatman et Schumaker, comme comité représentant moi-même et d'autres démocrates de la Chambre, du montant de quatorze mille piastres, ce montant ayant été payé en considération de notre vote en faveur du bill des Levées.

Je ne connais pas M. Howard, même pas de vue, et comme il ne prétend pas avoir mon reçu personnel, je me suis adressé à MM. Schumaker et Barrow à l'effet de m'enquérir s'ils avaient jamais négocié ou contrôlé mon vote. Tous deux ont nié ce qui a été avancé, et m'ont donné ce déni par écrit. A l'époque où le bill des Levées a passé à la Chambre, il y en avait au moins un sinon deux de plus, devant la Chambre, et du même caractère et ayant le même but. Le major Moncure, moi et plusieurs autres membres, avons examiné ces différents bills, et avons décidé que nous voterions pour celui qui a passé, parce qu'il était le moins mauvais, et que nous étions sûrs que l'un ou l'autre aurait éventuellement passé. Tous les membres de la Chambre des Représentans ont voté pour ce bill, excepté M. J. H. Burch, qui a voté contre. Je nie avoir jamais autorisé personne de négocier mon vote, ou que mon vote, dans la question du bill des Levées ou dans toute autre mesure, ait été influencé par d'autre motif que l'honnêteté de jugement, et je défie contradiction des certificats que je donne plus bas, de MM Schumaker et Barrow, et en outre j'ai écrit au Dr. Tatman, aujourd'hui absent de la ville, pour savoir s'il est vrai qu'il se soit servi de mon nom relativement à aucune transaction de ce genre.

JAS. M. THOMPSON.

Ce qui suit est une copie du certificat signé par MM. Barrow et Schumaker, que j'ai eu ma possession.

Nouvelle-Orléans 12 aout 1872,

Je certifie par le présent que je n'ai jamais reçu aucun argent de Charles T. Howard pour M. Jas. M. Thompson ou tout autre membre de la Législature; —que je n'ai jamais prétendu être autorisé à représenter M. Thompson ni à influencer ou contrôler son vote sur la question du bill des Levées, avec Chas. T. Howard ou toute autre personne.

F. SCHUMAKER.
JOHN J. BARROW.

OPELOUSAS 22 Août 1872.

M. l'éditeur du Courrier des Opelousas,

Monsieur.

Il a paru dans le Picayune du 7 du courant, une communication extraite du Farmersville Union Record, relative à la corruption de certains membres de la Chambre des Représentants, dans la question de l'adoption du bill des Levées par la Législature, pendant la session de 1871.

De l'article en question, il paraîtrait que MM. Tatman, Barrow et Shumaker sont accusés d'avoir reçu la somme de $14,000 pour eux et d'autres, y compris moi-même, comme présent pour corrompre notre vote dans l'occasion en question.

N'ayant été accusé qu'indirectement, d'avoir été corrompu par présents, j'ai attendu patiemment pour entendre ce que devaient dire MM. Tatman, Barrow et Shumaker, qui sont accusés directement d'avoir reçu cette somme pour eux, pour moi et pour d'autres, et quoique la réfutation de ces messieurs devrait être suffisante pour faire voir la fausseté de l'accusation en ce qui me concerne, cependant, comme certains citoyens de notre communauté ont déjà jugé à propos de qualifier la réfutation de ces messieurs, je crois devoir à mes amis et à moi-même de vous prier de publier ma propre dénégation.

Je nie sans hésitation et positivement avoir jamais, directement ou indirectement, autorisé MM. Tatman, Barrow et Schumaker, ou aucun d'eux, ou aucune autre personne quelconque, de brocanter, vendre ou autrement disposer de mon vote, dans la question du bill des Levées, ou de tout autre bill ou résolution venant devant la Chambre. Je n'ai jamais reçu d'argent, ni autre chose représentant un montant quelconque de qui que ce soit ou d'aucune corporation, comme présent pour corrompre mon vote pendant le terme pendant lequel j'ai été membre de la Législature. Le seul argent que j'ai reçu est mon per diem et le milage accordé par la loi.

Pour terminer, M. l'éditeur, je déclare que toute cette affaire, en tant que cela me regarde, est une calomnie malicieuse et infâme, et je déclare tout homme ou toute combinaison d'homme qui m'accuse d'avoir reçu de l'argent pour mon vote dans la question du bill des Levées, ou dans tout autre bill ou résolution ou toute autre mesure quelconque, pendant mon terme de service à la Législature, comme un vil et lâche calomniateur, et punirai par voie légale et par un chatiment corporel tout homme qui prononcera semblable accusation contre moi.

THEOG. CHACHERE.

Une Question en Litige.

Pour tout homme qui ne cherche pas à vivre aux dépens du trésor public et qui ne met pas son intérêt personnel au-dessus de l'intérêt général, le but principal à poursuivre, dans la lutte actuelle, c'est l'allégement immédiat des fardeaux qui pèsent, sous forme d'impôts, sur la malheureuse population de la Louisiane, et qui paralysent l'agriculture, qui entravent l'industrie, la navigation et le commerce. La réduction des taxes doit être le criterium de toutes les candidatures, la pierre de touche des partis. Les contribuables qui ont à payer, cette année, cinq pour cent de taxes en ville et trois ou trois et demi pour cent dans les paroisses, doivent comprendre cela. Aucun d'eux ne désire avoir à payer ni davantage, ni autant l'année prochaine et les années suivantes.

Eh bien! s'ils veulent juger entre les partis, qu'ils comparent leurs programmes.

Voici un extrait du programme des démocrates-réformistes, publié avec la signature de M. Emile La Sère, président du Comité Central Démocratique d'Etat, et celle de M. W. M. Randolph, président du Comité Central du Parti de la Réforme.

2o. Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique; et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légalement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement.

3o. Nous demanderons l'abolition de toutes les places inutiles et la diminution des salaires. Nous ferons des perquisitions dans tous les emplois publics, pour empêcher les fraudes; et nous inaugurerons le système de la plus stricte économie dans toutes les branches du gouvernement.

On doit se rappeler que, dans les conférences qui ont eu lieu entre les divers comités, les démocrates-réformistes ont, à plusieurs reprises, insisté pour savoir si les libéraux étaient disposés à adopter leur programme ou un programme identique. Le comité libéral a répondu qu'il n'avait pas de pouvoirs à ce sujet; mais, après la rupture des conférences, la Convention libérale a adopté un programme qui contient la section suivante:

3o. Nous demandons que notre gouvernement d'Etat soit administré justement et économiquement, et dans ce but nous nous engageons à l'abolition des emplois inutiles, à la réduction des salaires exorbitants des fonctionnaires, au *prompt rachat des obligations légales de l'Etat* et à la réduction des taxes aussi rapidement que possible.

On voit, d'un coup d'œil, la différence. Le prompt paiement de la dette sans distinction, sans révision, sur la simple apparence légale du titre, est la grande préoccupation des libéraux. La réduction de la taxe viendra ensuite, aussitôt que possible, c'est-à-dire dans une vingtaine d'années, car il ne faudra pas moins pour liquider la situation laissée par la maison Warmoth & Cie.

Les contribuables des paroisses et ceux de la ville sont invités à comparer les deux programmes et à bien peser la différence. Puisqu'on a soulevé ce débat nous y entrerons et nous sommes prêts à dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité. A bas les masques.

Le Jubile International.

Boston, 20 juin.

C'est avec un sentiment de profonde satisfaction, qui sera partagé par tous les Français, que je viens vous entretenir du magnifique succès de la musique de la Garde Républicaine. Il était impossible d'obtenir une victoire plus complète. Tout le monde reconnait que les musiciens français ont laissé bien loin derrière eux les différents corps de musique qui s'étaient fait succesivement entendre au Jubilé. C'est pour la France une victoire pacifique dont nous avons quelque droit de nous enorgueillir, car elle n'est due qu'au seul talent musical des Gardes républicains.

Pour la première fois depuis l'ouverture du Jubilé, la vaste salle du Colysée était presque remplie de monde. L'auditoire se composait de plus de trente mille spectateurs, ce qui donnait, avec les chœurs et l'orchestre, un total de cinquante mille personnes réunies dans la salle. Tous les Français de Boston et des environs s'y étaient portés.

La première partie du programme se composait du *Gloria* de la douzième messe de Mozart, de plusieurs chœurs, d'un morceau de la *Flute magique*, chanté par Mme Peschka-Leutner, etc. C'est dans la seconde partie que la musique française s'est fait entendre. Lorsque les Gardes républicaines ont défilé sur l'estrade, tout l'auditoire, les chœurs, l'orchestre se sont levés comme un seul homme. On poussait de longs vivats; on agitait des mouchoirs, des chapeaux, des éventails, avec un enthousiasme aussi cordial qu'unanime. Cette réception ou plutôt cette ovation a duré cinq minutes; elle était bien faite pour flatter l'amour propre de nos compatriotes.

Cependant les Gardes républicains s'étaient formés en demi cercle sur la plateforme, et M. Paulus, leur chef, avait pris place au milieu. Dès que la tranquilité a été à peu près rétablie, la musique, fidèle à la politesse traditionnelle des Français, a attaqué le *Hail Columbia*. Personne ne s'y attendait; mais spontanément tous les spectateurs se sont levés, et jusqu'à la fin du morceau ils se sont tenus debout. Trois corbeilles de fleurs ayant été envoyées par quelques amateurs, une autre scène indescriptible d'enthousiasme s'en est suivie; les mouchoirs et les chapeaux s'agitaient de tous côtés, on poussait des vivats tellement formidables que, par moments, on n'entendait plus une seule note de musique. Après avoir répété, cela coule de source, l'air national des Américaine, les musiciens français ont exécuté la *Marche aux flambeaux* de Meyerbeer, et l'ouverture de *Guillaume Tell*. Admirablement enlevés, ces deux morceaux ont été vivement applaudis et une autre corbeille de fleurs a été présentée à M. Paulus.

M. Gilmore a alors fait son apparition, son bâton de chef d'orchestre à la main Sous sa direction, l'orgue et l'orchestre ont commencé à exécuter la *Marseillaise*. A ce moment l'enthousiasme du public était arrivé à son apogée. Le premier couplet ayant été bien dit par les chœurs, la musique de la Garde républicaine a entamé le refrain, qui a été répété par les chœurs, l'orchestre et l'orgue. L'auditoire lui même a fini par se joindre aux exécutants pour chanter *l'Hymne de la Liberté*, que les détonations éclatantes de l'artillerie arrangées par M. Gilmore, rendaient encore plus imposant. Tout le monde était debout et l'épuisement seul a mis fin aux hourrahs.

Au commandement de M Gilmore, le refrain de la *Marseillaise* a été répété, une dernière fois, par tous les instrumentistes. A l'instant où cette exécution a été achevée, un silence de mort a régné pendant quelques secondes dans la salle; mais revenu de sa surprise et ayant repris des forces le public a recommencé ses applaudissements, et le Colysée a été témoin d'une scène vraiment unique dans les annales artistiques de ce continent. Des vieillards, oubliant leurs rhumatismes, se tenaient debout et applaudissaient en frappant du pied avec énergie; des larmes coulaient le long des joues de plus d'un visage barbu et bronzé, et nombre d'hommes s'embrassaient comme s'ils ne s'étaient pas vus depuis des années, Les enfants eux-mêmes avaient subi la contagion de cet enthousiasme général. Sincèrement et sans exagération aucune, l'événement est un de ceux dont on se souvient toute la vie.

Après la *Marseillaise*, Mr. Paulus a remplacé M. Gilmore au pupitre de chef d'orchestre, et avec ce bon goût qui caractérise toujours un artiste français, il a fait jouer à ses musiciens, le *Yankee Doodle* et le *Star Spangled Banner*. A la demande générale, les Gardes Républicains ont exécuté de nouveau, mais seuls cette fois, et avec une maëstria remarquable la *Marseillaise*, et les applaudissement ont repris de plus belle.

Au dehors, la foule qui ne comprenait pas moins de soixante-quinze mille âmes a eu l'avantage de profiter presque aussi completement que les heureux de ce monde ayant assez de greenbacks dans leur escarcelle pour payer l'entrée, de cette partie du programme. Pendant plusieurs heures, les uns piétinant dans les rues, les autres grimpés sur les arbres et sur les toits ou juchés sur les lampadaires et les barrières qui avoisinent le Colysée, ces dilétantes de contrebande attendaient anxieusement la *Marseillaise*. Aussi, lorsque notre chant révolutionnaire, entamé par tous les instrumentistes du Jubilé a éclaté comme un tonnerre, l'enthousiasme du dehors était à l'unisson de celui du dedans, et de ma vie je n'ai entendu de pareils hourahs.

Un dernier mot sur le concert. La musique française s'est retirée accompagnée par les vivats et les applaudissements d'un auditoire qui n'avait fait qu'augmenter. On dit que 60,000 personnes ont visité hier le Colisée. Vous savez que le prix d'entrée a été fixé à $3, sans places réservées.

Il faisait un temps magnifique, ce qui explique jusqu'à un certain point l'empressement du public. Mais je dois constater que le *Hub* est litteralement envahi par les étrangers qu'an ènent, matin et soir, les chemins de fer et les bateaux à vapeur. Les Newyorkais arrivent par milliers et les cités de la Nouvelle-Angleterre fournissent un contingent considérable de curieux. Il en arrive également du Sud et de l'Ouest, du Canada et des autres provinces britanniques.—Une réunion si nombreuse, composée de citoyens venus de tous les points du pays et appartenant aux meilleures classes de la société, n'a probablement jamais existé, et on peut dire hardiment qu'on n'en retrouvera pas une semblable, d'ici à de longues années. H. (*Messager.*)

☞Le Shérif, le Recorder et le Greffier de la Cour sont occupés, depuis le 1er du courant, à estimer les propriétés des contribuables de notre paroisse.—Ceux qui se sentent intéressés à la chose auront jusqu'au 31 août à faire leurs réclamations. Après cette date ils n'auront plus ce loisir.

Décédé,—Au Grand Côteau, le 5 août, M. AUGUSTE BALLANG, natif de Belfort (Alsace) âgé d'environ 59 ans.

——A la Nouvelle-Ibérie, le 13, M. CHARLES FAGOT, âgé de 79 ans, vétéran de 1814 15.

M. Fagot était natif de la paroisse St. Matin; mais il tenait le Phare du Lac Ponchartrain, à la Nouvelle-Orléans, depuis une vingtaine d'années.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que M. HEZEKIAH HAYS, d'Opelousas, est candidat pour Recorder de cette Paroisse, à la prochaine élection.

Garde aux Fausses Rumeurs!!!

ON fait circuler la nouvelle dans de certaines localités que je ne suis plus candidat à la place de Recorder, m'étant retiré en faveur de M. Yves D'Avy. Dans d'autres localités on dit que je dois me retirer à l'approche des élections. A tous ceux qui peuvent entendre ces rumeurs je dirai, qu'elles sont fausses et insidieusement fausses, et sont probablement répandues par quelques intrigants dont le but est de me soustraire quelques votes.—Curieux qu'ils sont des chances de mon élection.

Y. VIDRINE.

Ville Plate, Août le 14, 1872.

M. F. L. PITRE,

SAISIT cette occasion pour annoncer qu'il aura toujours en mains de la corde, des cercles en fer et de la toile d'emballage à la disposition de ses clients.

Il sera également toujours en mesure d'acheter le coton qu'on apportera à son magasin de dépot à Washington [24 août 20 1y

Nouveau Magasin de Depot au Port Barre,

LE soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il vient de prendre charge du nouveau Magasin de Dépot du Port Barré, et qu'il s'efforcera de faire son devoir envers tous ceux qui voudront bien l'encourager.

JOS. DUBOURDIEU.

Port Barré 23 aout 1872. 50tf

AVIS.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations contre la succession de Madeleine Devillier, épouse décédée de John Wyble, sont requises de les présenter au bureau des soussignés pour en faire la classification.

BAILEY & ESTILETTE.
Avocats de la succession.

Opelousas 23 Aout 1872. 1m

AVIS.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu Noémie de Tonancourt sont par les présentes requises de venir régler au bureau des soussignés, et toutes celles qui peuvent avoir des réclamations contre la même succession sont également priées de les présenter aux soussignés.

BAILEY & ESTILETTE.
Avocats de la succession.

Opelousas 24 aout 1872. 50 2t

EPAVES.

Il a été arrêté comme Epaves, par le soussigné, à Bellevue, il y a environ deux mois, une jument couleur bai, âgée d'environ 12 ans, dont on peut voir la marque au bureau du Courrier, portant des marques de collier ou de fistule,--Aussi, son poulain, d'un an.

Ces chevaux ont été arrêtés parcequ'ils cassaient les barrières et commettaient des dégats dans le clos du soussigné.

Le propriétaire est prié de venir prouver sa propriété, payer les frais et les emmener, autrement il en sera disposé selon la loi.

WM K. CAMPBELL.

Bellevue 24 aout 1872. 1m

AVIS.

NOUS annonçons respectueusement à nos clients et au public en général, que nonobstant l'incendie de notre magasin, nous continuerons à leur procurer des marchandises et à leur faire des avances en corde, toile et cercles d'emballage.

Notre bureau est momentanément près de M. Ealer, rue Main, vis-à-vis la pharmacie de M. Posey, où nous invitons nos anciens patrons et autres intéressés à venir nous rendre visite.

BLOCH & DUPRE.

Opelousas 17 aout 1872. 49tf

CANDIDATS.

Pour le Congres.

☞Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il est candidat indépendant pour représenter le Troisième District Congressionnel de cet Etat au Congrès. J. E. PRICE.

Pour le Senat de l'Etat.

☞Nous sommes autorisé à annoncer M. THOMAS C. ANDERSON comme candidat pour Sénateur d'Etat, de la part du Dixième District Sénatorial, composé des Paroisses Cameron, Calcasieu, Lafayette et St. Landry.

Pour Juge de District.

☞ Le soussigné, Juge du 8e District Judiciaire, est candidat, pour un autre terme, à la place qu'il occupe maintenant Pour ce que l'on doit attendre de lui, à l'avenir, en sa qualité de Juge, il réfère à ses services passés, sur le siége judiciaire. JOHN E. KING.

M. l'éditeur du *Courrier*,

Ayez la bonté d'annoncer que je suis candidat pour Juge du 8e District Judiciaire, comprenant St. Landry et Calcasieu.

JNO. J. MORGAN.

Pour Juge de Paroisse.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que le Juge A. GARRIGUES est candidat pour Juge de Paroisse de la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain.

Pour Greffier de la Cour de District.

☞Nous sommes autorisés à annoncer M. ALBERT LASTRAPES comme candidat à la place de Greffier de la cour de District, à l'élection de Novembre.

☞Nous sommes autorisé à annoncer M. H. MILLARD DUNBAR, du Grand Coteau, comme candidat pour Greffier de la Cour de District, à l'élection de Novembre prochain.

Le Dr. W. A. ROBERTSON, de Washington, nous autorise à annoncer qu'il est candidat à la place de Greffier de la Cour de District pour la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre.

☞ Je suis candidat à la place de Greffier de Cour dans et pour la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre 1872.

JOS D. RICHARD

Pour Sherif.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer EGBERT O. HAYES, le titulaire actuel, comme candidat à la place de Shérif, à l'election de Novembre prochain.

☞ J'ai l'honneur de me présenter comme candidat à la place de Shérif de la paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain. Pour ce que le peuple de St. Landry peut attendre de moi à l'avenir, en cette capacité, je réfère à ma conduite passée et à l'exécution de mes devoirs comme député du présent Shérif. C. C. DUSON.

Pour Avocat de District.

☞ Je suis candidat à la place d'Avocat de District du 8e District Judiciaire, à l'élection qui aura lieu en Novembre

G. W HUDSPETH.

Pour la Legislature.

M. l'éditeur,—Je suis candidat à l'une des places de Représentant de la Paroisse St. Landry à la Chambre basse de la Législature, à l'élection de Novembre prochain.

E. D. ESTILETTE.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. CAMILLE H MELONCON comme candidat pour représenter la Paroisse St. Landry à la Chambre basse de la Législature, à l'élection de Novembre.

M. l'éditeur du Courrier.

Veuiller annoncer notre estimable ami, le Dr. JAMES DONOVAN, comme candidat pour représentant à la Chambre basse de la Législature, à l'élection de Novembre prochain. Il serait inutile pour nous de recommander le Dr Donovan au peuple de la Paroisse, par lequel il est si bien connu: mais il nous sera permis de dire que si nous sommes assez heureux d'élire des citoyens comme lui, la paroisse St Landry sera mieux représentée qu'elle ne l'a été depuis plusieurs années.

BEAUCOUP DE CITOYENS.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. JOHN I. GARDINER, du Grand Coteau, comme candidat pour Représentant de cette paroisse à la Législature, sujet aux choix de la Convention Démocratique.

☞Nous sommes autorisé à annoncer M. LUCIEN DARBY comme candidat à l'une des places de Représentant de la paroisse St. Landry à la Législature, à l'élection de Novembre prochain.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. ISAAC F. LITTELL comme candidat pour représenter la Paroisse St. Landry à la Chambre basse de la Législature, à l'élection de Novembre.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer le Docteur J A. McMILLAN comme candidat pour Représentant de cette Paroisse à la Chambre basse de la Législature, à l'élection de Novembre prochain.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. JAMES WEBB comme candidat pour représenter la Paroisse St. Landry à la Chambre basse de la Législature, à l'élection de Novembre prochain, sujet au choix de la Convention Démocratique.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. JONATHAN L. MORRIS, de Big Cane, comme candidat pour représenter la paroisse St. Landry à la Chambre basse de la Législature à l'élection prochaine.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que M. A. L. DURIO est candidat, à une réélection comme représentant de la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain.

M. l'éditeur du Courrier.

Veuillez annoncer que je suis candidat pour Représentant à la Chambre basse de la Législature, à l'élection de Novembre.

T. H. THOMPSON.

J. M. MILSTED nous autorise de l'annoncer comme candidat pour la Législature de l'Etat, à l'élection de Novembre prochain.

Pour Recorder.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. YVES D'AVY, le titulaire actuel, comme candidat à la place de Recorder pour la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. Y. VIDRINE, de la Ville Plate, comme candidat à la place de Recorder, à la prochaine élection.

Pour Coroner.

☞Nous sommes autorisé à annoncer M. JAMES D. COLE, de Plaquemine Brulée, comme candidat pour Coroner de la Paroisse St. Landry, à la prochaine élection.

☞Nous sommes autorisé à annoncer M. P. LEONCE HEBRARD comme candidat à une réélection comme Juge-de-Paix pour le 1er Ward, comprenant Opelousas.

Sources de la Pointe aux Loups.

LE soussigné informe le public qu'il est maintenant préparé à recevoir les visiteurs que la perspective du plaisir ou le besoin d'améliorer leur santé pourra y conduire.

Ces sources sont situées sur le Bayou des Cannes, à 34 milles ouest sud-ouest des Opelousas. Parmi les sources, il y en a de sulphureuses, de ferrugineuses et de minérales. Elles sont toutes très abondantes, et trois d'entr'elles forment un bain dont l'eau peut se changer entièrement dans l'espace d'un heure et un quart. En outre du bain principal, il s'en trouve un autre à environ 500 pas de l'Etablissement, qui est fourni par une source, la plus froide et la plus abondante.

En annonçant l'ouverture de son établissement, le soussigné ne prétend pas en faire une retraite où la fashion et le plaisir sont la chose principale; son but est, avant tout, d'offrir l'usage de ses eaux aux valétudinaires, aux dyspeptiques et aux malades atteints de maladies cutanées. Il a néanmoins, des maisons et des chambres commodément meublées, et sa table sera toujours, autant que faire se pourra, en rapport des besoins et des désirs des visiteurs. Une excellente savanne où les chevaux seront en sûreté, sera mise au service de ceux qui voudront les y garder, et les frais additionnels seront très minimes.

Le soussigné sera modéré dans ses prix, et il est certain d'avance que ceux qui visiteront ses sources auront lieu de se féliciter du résultat de leur séjour.

15 Juin 1872] ANTOINE CART.

Nouveau Boucher.

LE soussigné a commencé et continuera à vendre tous les matins, à la Halle, de la viande de bœuf, de vache et de veau à 7 cents la livre en détail. Considérant l'encouragement sur lequel il ose compter et les divers avantages qui sont en sa faveur, il peut assurer qu'il tiendra sans céder à aucun compromis.

CHS. F. BURR.

Opelousas 20 juillet 1872. 45tf

P. J. LEFEBVRE, Agent,

Encoignure des rues de la Cour et Landry,

OPELOUSAS.

A constamment en main et offre à ses amis, à des prix si modérés qu'ils ne peuvent manquer d'être satisfaits, et potr du comptant:

MARCHANDISES SECHES,

Vêtements Confectionnés,

CHAUSSURE, CHAPELLERIE,
QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE'

GROCERIES,

VINS, LIQUEURS, FAIENCE,
TOILE ET CERCLES D'EMBALLAGE,
MAIS, AVOINE ET SON.

Opelousas, 1er Juin 1872. 38-tf

A LOUER A BAIL.

LE grand local situé au-dessous du bureau du Courrier des Opelousas, rue Main;—Excellente situation pour affaires de tout genre. Possession donnée immédiatement. S'adresser au Bureau du Courrier.

W. R. COCHRAN,

MARCHAND de grocerie de famille et provisions d'habitation, encoignure de la rue de la Cour et Bellevue, Opelousas, sera constamment pourvu de

GLACE,

qu'il vendra aux familles et au public par livre ou par plus fort poids, à 5 cents la livre.

Opelousas 4 Mai, 1872. 34tf

1872. 1879.

Arrangement pour les Eaux Basses.

TRENTON,

Capitaine M KENISON,—Commis T. John.

LE capitaine Konison ayant acheté le Trenton expressément pour le commerce des Opelousas, Washington et la Nouvelle-Orléans, ce bateau commencera ses voyages réguliers entre Washington et la Nlle-Orléans le 1er Septembre, et continuera jusqu'à ce que les eaux permettent au Lessie Taylor de rentrer dans cette navigation

R. S WILKINS, agent,
Encoignure Water et Bridge st. Washington.

A. BAILEY, & E. D. ESTILETTE.

EXERCERONT leur profession d'Avocat dans les Cours des Paroisses St. Landry, Lafayette, Vermilion, Calcasieu, St. Martin, Ibérie, Ste. Marie et Avoyelles.

Bureau à Opelousas, Lne. [6 aout 1870.

AU PUBLIC.

LE soussigné remercie sincèrement le public de l'encouragement libéral qui lui a été accordé depuis quinze ans, et il annonce en même temps qu'il continue, à son ancien emplacement à recevoir et à expédier le fret qui lui sera confié et espère par sa constante attention aux affaires mériter la continuation de l'encouragement général. Le coton sera acheté au plus haut prix du marché, à son Magasin de Dépot. F. L. PITRE.

Washington 27 Janvier 1872. 1a

AVIS.

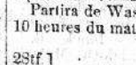

Le steamer Peerless partira de la Nlle.-Orléans tous les Samedis à 5 heures de l'après-midi pour Washington, Opelousas et tous les ports intermédiaires.

Partira de Washington tous les Mercredis à 10 heures du matin.

H. H. BROAD, Capitaine.
J. B. SCHMIT, Commis.

28tf]

A. C LANDRY, de St. Martinville, } LOUIS GODEFROY, d'Opelousas.

LANDRY & GODEFROY,

MARCHANDS de grocerie et de comestibles en gros, No. 46 Rue de la Vieille Levée, encoignure Bienville et de la Donane. 20 déc. 1872 —1a] Nlle.-ORLEANS.

Le Courrier des Opelousas,

PUBLIE LE SAMEDI PA